



Identification de la trame verte et bleue (TVB) de
Martinique :

État d'avancement (novembre 2017)

SOMMAIRE

1) Grands principes de la trame verte et bleue :

- Origine
- Objectifs principaux
- Dispositions dans les codes
- Définition du réseau écologique
- Mise en oeuvre

2) Étude locale « SRCE »

- Contexte
- Méthodologie
- Cartographie

3) Quelles suites ?

1- Grands principes de la TVB

ORIGINE

Une mesure portée par le Grenelle de l'environnement en réponse à la problématique d'érosion de la Biodiversité.

La TVB constitue un outil visant à inscrire la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

Diminuer la fragmentation des habitats naturels, par l'identification et la préservation (via différents documents de planification) d'espaces constituant un « réseau écologique ».

1- Grands principes de la TVB

DISPOSITIONS DANS LES CODES

Code de l'environnement :

Articles L371-1 à 6 (composantes, cadrage, gouvernance,...)

Article L212-1 (articulation SRCE / SDAGE)

Articles D371-1 à 15 (comités national et régionaux TVB)

Articles R371-16 à 35 (définitions, objectifs, contenu SRCE,...)

Code de l'urbanisme (prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme): Article L110, Article L121-1-3

Code général des collectivités territoriales :

Article R. 4433-2-1 (Dispositions spécifiques DOM)

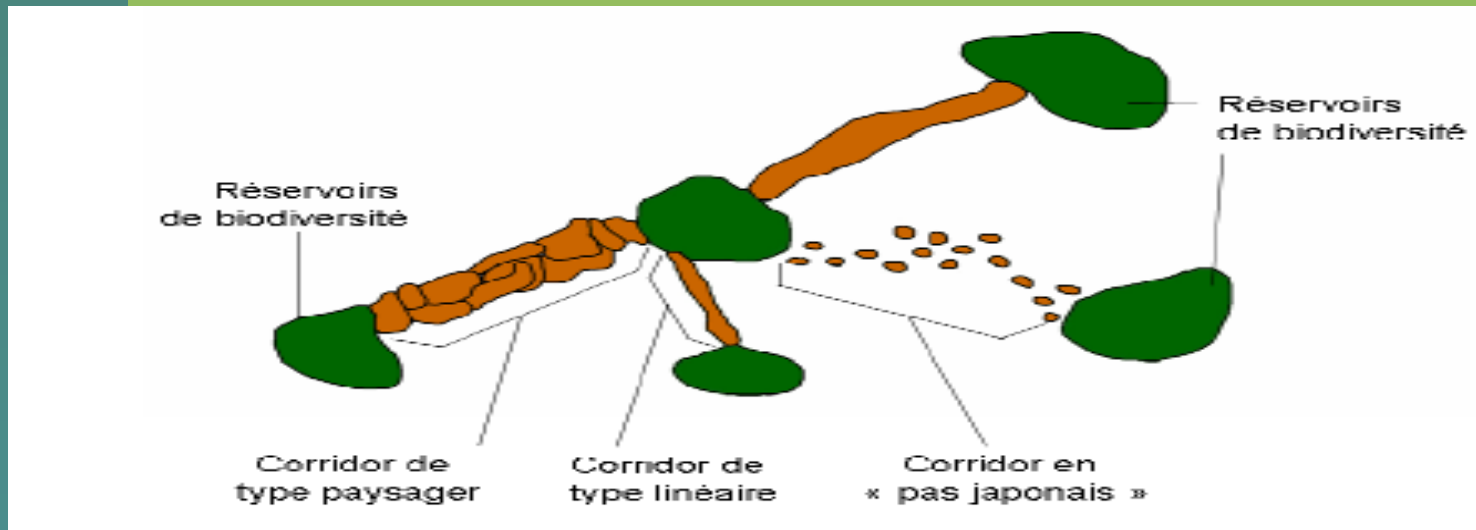
DOCUMENT CADRE « ONTVB »

(Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques)

1- Grands principes de la TVB

DÉFINITION DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

Ensemble de continuités écologiques, composées de « réservoirs de biodiversité », de « corridors écologiques » et de cours d'eau.

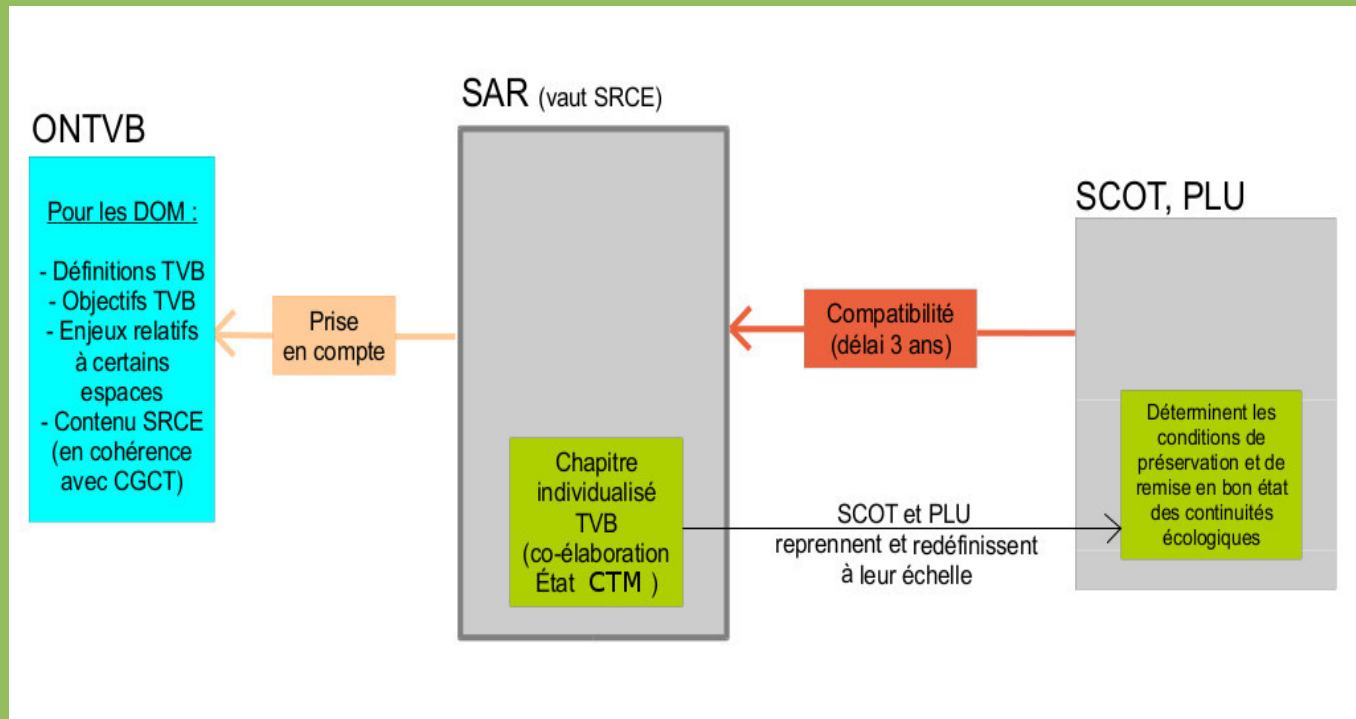


Le réseau écologique se définit à différentes échelles

1- Grands principes de la TVB

*En métropole, la TVB à l'échelle régionale se définit dans un « SRCE »
(jusqu'en 2016)*

En outre-mer :





DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
MARTINIQUE



2- Étude locale « SRCE »

2- Étude locale « SRCE » - Contexte (2013)

Le SAR vaut SRCE (article L371-4 du CE) et doit comprendre un chapitre individualisé relatif à la TVB régionale (article R4433-2-1 du CGCT)

SAR Martinique en cours de révision (pilotage CR)

Objectifs commun (État/CR) d'élaboration d'une stratégie locale pour la Biodiversité

Convention de partenariat CR / ETAT en 2013 pour étude SRCE/SRB
(Co-pilotage / Co-financement, CR coordonnateur de la commande)

2- Étude locale « SRCE » - Contexte (2013)

Mise en place d'un « Comité Régional de la Biodiversité » en avril 2013
(remplacé par le présent CEB)

Recrutement d'un bureau d'études par le CR en novembre 2013

Démarrage des études en juin 2014 / Ateliers de concertation en septembre et octobre 2014

PHASE 1 :

- État des lieux et identification des enjeux (ateliers de concertation septembre/octobre 2014)
- Identification des composantes TVB (atelier expert octobre 2014)
- Atlas cartographique

Cartographie du réseau écologique réalisée
(novembre 2015)

PHASE 2 :

- Plan d'action stratégique
- Dispositif de suivi et d'évaluation
- Mesures d'accompagnement des collectivités locales

à réaliser

2- Étude locale « SRCE » - Méthodologie

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

=

Dans leur intégralité : RN, RBI, APB, cours d'eau classés, ZHIEP définies dans le SDAGE

+

Espaces dont la contribution a été examinée : ZNIEFF, PNR, Sites classés, forêts domaniales, réserves de chasse, ENS, espaces du Conservatoire du littoral, zones bénéficiant d'un label (RAMSAR, UNESCO...), SMVM, ...



Choix de prise en compte du contour UNESCO

2- Étude locale « SRCE » - Méthodologie

CORRIDORS

=

Couvertures végétales permanentes le long de certains cours d'eau (L211-14 du CE), cours d'eau classés, ZHIEP définies dans le SDAGE

+

Zones définies par interprétation visuelle :

Les fonds de vallées encaissées

Les ripisylves des cours d'eau classés

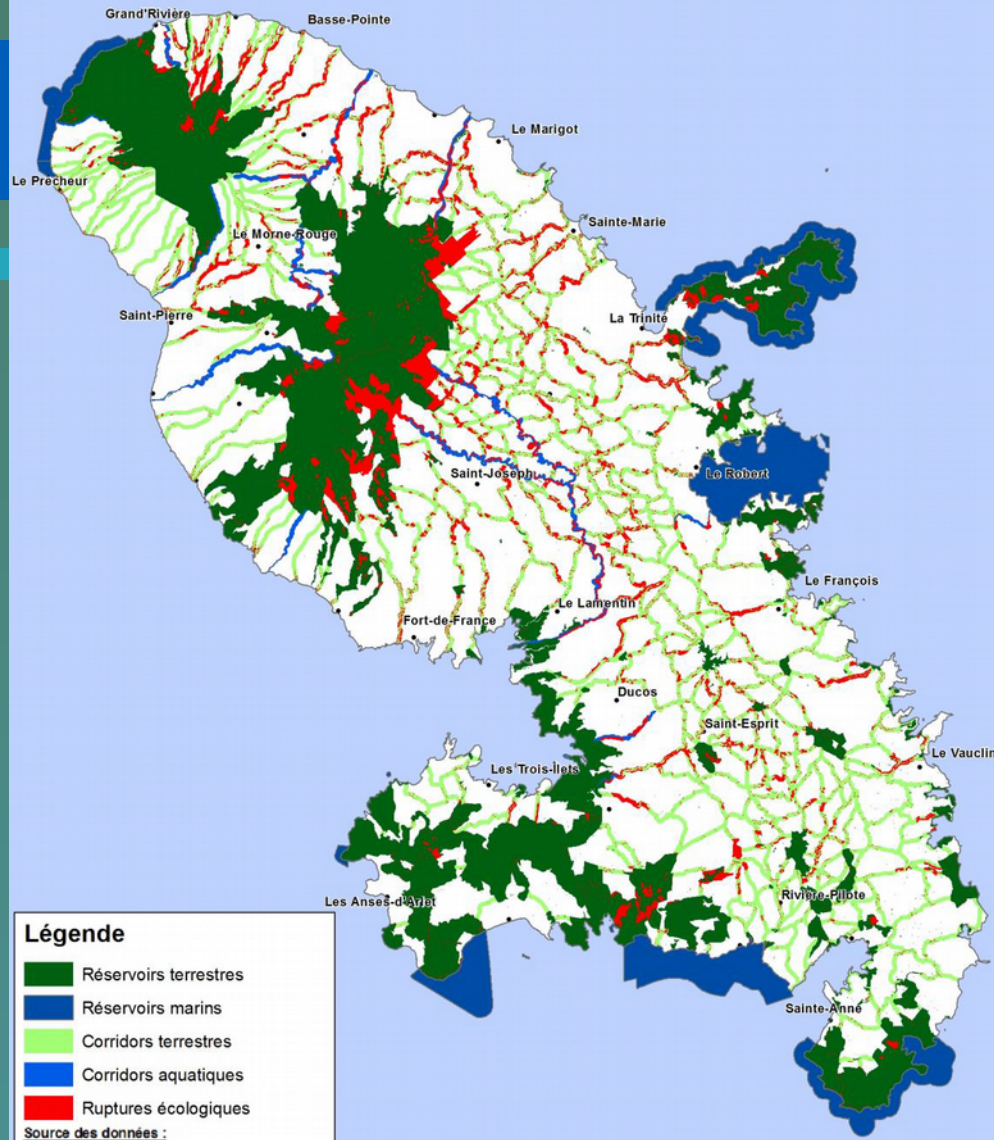
Les espaces boisés le long d'autres cours d'eau permanents ou semi-permanents

Les crêtes dont la pente est supérieure à 30%

Les espaces de nature de la « campagne habitée »

Les haies, arbres ou espaces semi-naturels des zones urbanisées et des zones agricoles

Cartographie de la trame verte et bleue de la Martinique



Légende

- Réservoirs terrestres
- Réservoirs marins
- Corridors terrestres
- Corridors aquatiques
- Ruptures écologiques

Source des données :

BD TOPG 2013 - IFN 2009 - PORTECOP 1976 -
BD CARTHAGE 2011



1:330 000



Avril 2015

0 5 10
km

Ne représente pas
toute la TVB
(doit être déclinée aux
échelles locales)

Largeur des corridors
symbolique

3- Quelles suites ?

CEB associé au suivi et mise en œuvre TVB

Aujourd'hui simple étude écologique, non opposable, mais document de référence (construit en concertation) pour prise en compte TVB dans documents d'urbanisme

Projet en arrêt depuis 2 ans

**CTM coordonnateur de la commande :
Quelle suite à l'étude (phase 2) ?**

Quelle mise en cohérence avec le projet SAR/PADDMA de la CTM ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

MARTINIQUE



Collectivité
Territoriale
de **Martinique**

FIN